

# *CONSEIL des PARENTS*

---

*des établissements d'accueil du jeune enfant  
de la Ville de Metz*

*Séance du 25 novembre 2019*

*Compte rendu*



■ **Présents :**

- SAGRAFENA Myriam, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance
- SOUDIER-SPETZ Isabelle, directrice du pôle petite enfance
- RAVIER Thierry, directeur adjoint du Pôle petite enfance
- FROMONOT Annette, Coordinatrice Petite Enfance.

**Collège des parents :**

- BASBAGILL Célia
- BENABDELHAK Riad
- BOUTROU Clarisse
- CHALTE-GESTER Marie
- DECAESTECKER Marie
- GAUTHIER Justine
- GENET Roxana
- GERARD Justine
- KLEIN Emilie
- LEFEVRE Nora
- MAAS Marjorie
- STEUER-WURM Mélissa

**Collège des professionnels :**

- ANDREACCHIO Jennifer
- COUTRAY DE PRADEL Laurence
- CRUCIANI Angélique
- GUIGUES Frédérique
- HEDIN Françoise
- PETRACHI Sylvie
- SOLARCZYK Francine
- YORIATTI Véronique

## 1. Ouverture de la séance

---

Madame SAGRAFENA ouvre la séance du Conseil des parents qu'elle préside pour la 11<sup>e</sup> fois. Cette instance, créée en 2013, donne une place visible aux parents qui confient leur enfant dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant municipaux et Madame SAGRAFENA remercie les membres présents pour leur assiduité.

## 2. Présentation des orientations nationales pour la qualité d'accueil du jeune enfant

---

Forte de son voyage d'étude au Québec, Madame SAGRAFENA porte un regard éclairé sur les modes d'accueil dont la mission d'accompagnement de l'enfant et de sa famille s'impose également en France, comme en témoigne une série de rapports citée en exemple :

- Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du Jeune Enfant
- Cadre National pour l'accueil du jeune enfant
- Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille
- Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous (Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté)
- De la naissance à 6 ans : au commencement des droits
- Dessine-moi un parent
- L'éveil culturel et artistique dans le lien parents enfants
- L'accueil du jeune enfant : Rapport 2018 de l'observatoire national de la petite enfance

Madame SOUDIER-SPETZ présente les points forts de la politique petite enfance messine, afin de vérifier qu'ils sont conformes aux "10 grands principes pour grandir en toute confiance", tirés de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant :

- ✓ L'ensemble des besoins des familles est pris en compte grâce à une offre d'accueil complète : Accueil collectif et familial, accueil d'urgence, horaires atypiques, accueil d'enfants atteints de maladies chroniques, en situation de handicap
- ✓ Les professionnelles sont qualifiées et formées au-delà du taux réglementaire
- ✓ L'enfant est respecté dans ses habitudes et dans son développement : les habitudes de l'enfant, les observations et événements de la journée sont consignés dans son livret individuel pour être restitués aux parents.
- ✓ Le désir d'apprendre est encouragé : Projet d'Eveil au Langage, liberté de mouvement, sorties extérieures, communication bienveillante
- ✓ L'éveil artistique et culturel est plébiscité au travers du Projet d'Eveil Sonore et Musical, des ateliers créatifs, spectacles, des partenariats avec les médiathèques et bibliothèques...
- ✓ L'environnement de l'enfant est préservé grâce au développement du nettoyage alternatif qui permet de réserver l'utilisation des produits chimiques aux périodes d'épidémies et, de ce fait d'en limiter l'usage.
- ✓ La lutte contre les stéréotypes de genre est de règle : respect de la pudeur de l'enfant, jeux et activités indifférenciés pour les filles comme pour les garçons.

- *Un parent intervient pour remercier les professionnelles qui accueillent effectivement les enfants dans les meilleures conditions, tout en s'inquiétant du devenir si les normes venaient à changer.*

En réponse, Madame SOUDIER-SPETZ fait savoir que Metz a participé à une enquête menée à propos de la nouvelle réglementation, ce qui a permis de relayer la position de Metz au niveau national.

- *Un parent suggère de souscrire un abonnement collectif à des revues pour enfants et d'en faire profiter les parents.*

La demande sera étudiée.

### 3. Cercle collaboratif : Propositions d'actions en faveur du développement durable

---

Au sein du **Pôle Petite Enfance**, nous mettons déjà en œuvre de nombreuses actions s'inscrivant dans l'Agenda 21 local, mais elles sont peu connues et mériteraient d'être valorisées et renforcées.

C'est pourquoi, le Pôle petite enfance souhaite d'ici à septembre 2020, décliner le Projet de Territoire Durable et Solidaire au sein d'un **Projet Développement Durable et Solidaire Petite Enfance** explique Monsieur RAVIER. Il propose aux membres du Conseil 2 sujets de réflexion :

- Lister les actions Développement Durable et Solidaire mises en œuvre dans la crèche représentée
- Énoncer les actions Développement Durable et Solidaire qu'il conviendrait de mettre en œuvre

Les actions ainsi proposées sont recensées. Elles touchent aux domaines de la santé, de la solidarité et de l'éducation. Elles seront étudiées et le Projet Développement Durable et Solidaire Petite Enfance sera présenté au Conseil des parents pour amendement avant son adoption.

### 4. Table ronde : échanges autour de l'organisation de la phase de familiarisation

---

L'un des objectifs développé dans le Projet Educatif Petite Enfance a pour intention de "Préparer l'éloignement de l'enfant et de son parent". Dans cette perspective, une attention particulière doit être accordée à la phase de familiarisation. Madame FROMONOT invite les parents présents à témoigner et les professionnelles à expliquer leur démarche dans le but de trouver des pistes d'améliorations.

Alors que tous plébiscitent l'attention qui est accordée à la préparation de l'arrivée de l'enfant, il en ressort que l'organisation de cette période clé de l'accueil varie selon les établissements.

De ces témoignages et échanges, nous retenons :

- ✓ que cette phase doit rester souple et adaptable dans le rythme et la durée
- ✓ que les parents doivent être acteurs de cette étape et qu'ils doivent pouvoir demander des aménagements personnalisés (Être présents au moment d'un repas par exemple)

Les attentes énoncées seront relayées à l'ensemble des Directeurs des Multi-Accueils municipaux.

Le compte rendu de séance est validé par Mesdames STENER-WURM et ANDREACCHIO.

Madame STEUER-WURMS  
Collège des parents

Madame ANDREACCHIO  
Collège des professionnelles